



# COMMUNIQUÉ

## Bercy « Innov », Bercy « Vert » mais Bercy VEND et LICENCIE surtout !

La décision prise par le ministère est tombée. Le budget total des politiques sociales est d'environ 109M€ pour 2021, dans ce budget figurent les subventions aux associations du MEFR, la subvention allouée à l'association EPAF est de 24M€. Cette subvention permet de réduire le coût des séjours pour les agents du ministère.

Le parc Epaf est composé de 19 résidences, la plupart sont des résidences hôtelières, le reste étant des locations.

Elles sont situées le plus souvent en bord de mer, mais aussi à la montagne.

Le montant La valeur totale de ce biens évaluée par la Direction Immobilière de l'Etat se situe entre 46M€ et 55M€

Depuis plusieurs années l'Etat n'assume pas son rôle et n'effectue pas les travaux demandés par les représentants des usagers, des personnels et le comité de direction de l'association.

Or, certaines résidences auraient besoin d'être aménagées pour les rendre plus fonctionnelles et agréables. Les travaux de rénovation ont été évalués par un cabinet d'architectes pour environ 19M€.

Plusieurs audits, missions, ont été demandés par le secrétariat général du ministère, que ce soit par des cabinets privés comme Protourisme ou encore par l'inspection générale des finances. Une mission est également en cours sur les politiques sociales au ministère par le Cour des Comptes.

La décision prise par le ministère est tombée : vente de tout ou partie du parc Epaf !

Qui est concerné ? Tous les agents du ministères ainsi que les établissements ou administrations ayant des conventions avec le MEFR.

Qui risque un plan social d'entreprise ? Les 155 salariés de droit privé ainsi que la réintégration pour la trentaine de fonctionnaires.

Depuis 1936 et grâce au Front populaire, les salariés, les fonctionnaires, actifs ou retraités ont droit aux congés payés.

L'association Education Plein Air Finances (EPAF) a été créée en 1956, elle est régie par la loi du 1er juillet 1901. Cette association s'est vu conférer par l'arrêté du 18 décembre 2001 à titre exclusif l'organisation et la gestion des prestations relatives aux vacances, loisirs des enfants et des adultes dans des centres du domaine privé de l'Etat.

**NOUS REVENDIQUONS LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUTES ET TOUS** alors que le choix de l'administration est de brader les résidences de vacances et le tourisme social auquel nous tenons tant.

**Ne laissons pas le tourisme marchand remplacer le tourisme social.**

**Ne laissons pas Bercy nous voler nos vacances, mobilisons nous partout pour faire du droit aux vacances pour toutes et tous , un droit au même titre que celui du droit au travail, à l'éducation, au logement, à la santé ...**

Continuons à signer la pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/politique/defendre-action-sociale-ministerielle/113310>